

COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 20 MARS 2021

Présents : Serge BARTHES, Michel PERCHERON, Daniel SALDANA, Emmanuelle LION, Baptiste MARQUIE, Anne HIRTZIG, Michel IMPERIAL, Thierry LANDUREAU.

Absents excusés : Olivier MEROU, Sonia DEFFRENNES, Guy GALINIER.

Procurations : Olivier MEROU à Thierry LANDUREAU, Sonia DEFFRENNES à Anne HIRTZIG, Guy GALINIER à Baptiste MARQUIE.

Secrétaire de séance : Madame Anne HIRTZIG

Ouverture de la séance : 10 heures 00

1/ Délégation d'ester en justice, en complément de la délibération D2020-15

En complément de la délibération D2020-15 du 29 août 2020, délibération d'ester en justice validée à l'unanimité

2/ Délégation au Maire afin de prendre toutes décisions concernant le sinistre du 12 mars 2021

Délégation à Monsieur le Maire pour gérer ce dossier, validée à l'unanimité

3/ Vote du compte de gestion

Présents : 8

Procurations : 3

Suffrages exprimés : 11

Vote pour : 11

Le compte de gestion est voté à l'unanimité par les membres du conseil municipal

4/ Vote du compte administratif

Monsieur le Maire quitte la séance et Monsieur PERCHERON Michel est élu président de séance avec 10 votants dont 9 pour et 1 abstention.

Le compte administratif est voté à l'unanimité par les membres du conseil municipal

Section de fonctionnement	Recettes : 237 975,57 €
	Dépenses : 182 895,28 €

Section d'investissement	Recettes : 97 980,70 €
	Dépenses : 25 200,76 €

5/ Débat préalable d'orientation budgétaire

COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 20 MARS 2021

6/ Pacte de gouvernance de Terre du Lauragais

Signature du pacte de gouvernance validé à l'unanimité.

7/ Marquages au sol du village

- Suppression du marquage au sol sur la RD 43 G.
L'emplacement n'étant pas concerné par l'arrêté n°2015-005.
10 votes pour et 1 vote contre.
- Etude en cours pour optimiser la réalisation de places de parking sur la place du château et dessiner des places sur la Grand rue ainsi que l'aménagement suivant à sécuriser le village à l'entrée du village venant de Marquein.
- Chemin de « Perruque » un arrêté sera pris pour mettre un panneau interdit aux 1.5 tonnes et/ou 2,30m de largeur.

8/ SDEHG : rénovation éclairage du terrain de pétanque

Accord pour la réalisation de la rénovation de l'éclairage du terrain de pétanque suite au dossier déposé en 2019.

9/ Barème concession et dépositaire du cimetière

Ce point est ajourné.

9/ Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Retrait de la délibération D2020-39 du 28 novembre 2020
Election des membres de la commission d'appel d'offres

Validé à l'unanimité.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 12 heures 05

Le Maire
Serge BARTHES

